



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

IME DE GIEN

2023

ADPEP 45 25 Boulevard Jean Jaurès CS 15615 45056 ORLEANS Cedex 1	IME DE GIEN
---------------------------------------------------------------------------	-------------

RAPPORT D'ACTIVITE	4
I. Introduction	4
I. Présentation de l'association	4
II. Présentation de l'établissement	6
A. L'IMECHANTEMERLE	6
B. Les missions.....	7
C. Les outils de la loi 2002-2.....	7
D. Fonctionnement interne de la structure	8
E. Faits marquants.....	8
III. Actions développées au cours de l'année	9
A. Activité de l'année 2023	9
B. La structure et la transformation de l'offre.....	21
IV. Les ressources humaines	21
A. Tableau des effectifs	21
B. La formation du personnel.....	22
C. Les points saillants de la politique RH de l'établissement.....	22
V. Synthèse des perspectives	23
RAPPORT FINANCIER.....	24
I. Investissement	24
II. Fonctionnement.....	25

RAPPORT D'ACTIVITE

I. Introduction

L'année 2023 a été marquée par de nombreux mouvements au sein de l'équipe de Direction de l'IME Chantemerle. En effet cette année, la structure a vu cinq chefs de service différents et le départ de la directrice, poste toujours vacant.

Malgré cette instabilité l'IME de Chantemerle reste une structure très dynamique qui ne cesse de faire évoluer ces pratiques dans le cadre de la transformation de l'action sociale. La structure poursuit la transformation de ses pratiques et de nombreux projets sont mis en place.

I. Présentation de l'association

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique : c'est l'époque du fameux « sous des pupilles ».

Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité. Dans ce contexte, l'Association Départementale du Loiret est fondée dès janvier 1916. L'association modifie ses statuts en 1967, se détachant ainsi de l'administration des centres de vacances pour se consacrer à la gestion des établissements spécialisés que requiert le handicap physique, mental, intellectuel ou social des enfants et adolescents. En 1980, elle étend son action aux adultes en difficulté.

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Loiret est affiliée à la fédération générale des PEP, et est reconnu d'utilité publique.

Cinq principes guident l'action des PEP depuis ses origines :

Solidarité, affirmant que tous les hommes sont égaux en droit quelles que soient leurs difficultés et que la société doit développer des actions pour que ces droits puissent s'exercer. Seule une approche diversifiée des personnes et des situations permet de remédier aux inégalités.

Laïcité, pour favoriser le vivre ensemble dans le respect des opinions individuelles et des différences, mais aussi pour s'enrichir des différences.

Citoyenneté, chaque personne en situation de handicap ou en grande difficulté est membre à part entière de la société. Dans une société d'appartenance, chacun doit pouvoir exercer pleinement sa citoyenneté et accéder à la totalité de ses droits et devoirs.

Justice sociale, car la citoyenneté ne peut s'exercer pleinement sans justice sociale. C'est pourquoi les PEP situent leurs actions dans une perspective de transformation sociale pour l'accès de tous à une égale dignité.

Respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées et de leurs familles est au centre des préoccupations de l'Association et de chacun de ses établissements et services.

Ainsi, les PEP 45 gèrent sur le département du Loiret et les départements limitrophes 24 établissements et services, allant de la petite enfance à l'accompagnement de personne handicapée vieillissante :

Secteur Enfant :

Pôle Accompagnement Médico-socio-éducatif et Apprentissage

- IME Baule
- IME Gien
- IME la Source
- ERF
- Service Relais

Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants/Adolescents

- CMPP
- CAMSP
- SESSAD DTP
- Antenne DV 41
- EMAS
- UEMA Biogny Sur Bionne
- UEMA Lorris
- UEEA Orléans
- PRH

Pôle Accompagnement Accueil Soins Spécialisés

- MAS la Devinière
- MAS les Saulniers
- SAMSAH
- Dispositif l'Oréal
- SSIAD porteur :
 - ESMNE
 - PCPE
 - ASTUS
 - Communauté 360

Pôle Accompagnement Social et Professionnel

- Foyer Hébergement Gien
- ESAT Servi PEP
- SAVS Gien
- Foyer Hébergement Orléans
- SSO Gien
- SAVS Orléans
- FVJ Gien
- ESAT PEP Giennois
- Entreprise Adaptée
- DIDE
- SESSAD PRO

II. Présentation de l'établissement

A. L'IME CHANTEMERLE

L'Institut Médico Éducatif (IME) Chantemerle de Gien est un établissement géré par les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) du Loiret. Créé le 21 septembre 1970, l'IME était situé dans le centre-ville de Gien. En 1994, l'IME emménage dans les locaux actuels au 29 avenue de Chantemerle, tandis que l'internat s'installe dans trois pavillons voisins, rue Colette Sidonie.

L'IME accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans en situation de handicap orientés par la MDA. Ces jeunes présentent une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés. Avec le processus d'inclusion, la typologie des usagers a évolué vers des pathologies plus complexes : TSA léger à sévère ; trouble psychique ; multi handicap.

Selon l'agrément officiel, la capacité d'accueil de l'IME Chantemerle est de 82 jeunes dont 30 à l'internat. Les jeunes sont répartis selon leurs âges et besoins :

- ↪ La Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé (SEES) accueille 20 enfants de 6 à 14 ans. Ils ont des cours avec des enseignants spécialisés mis à disposition par l'éducation nationale mais également des activités éducatives et des soins déterminés en fonction de leurs besoins.
- ↪ La Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) propose dès 14 ans des ateliers professionnels encadrés par des éducateurs techniques spécialisés, des activités éducatives adaptées, une scolarisation adaptée ainsi des soins déterminés en fonction de leurs besoins.
- ↪ L'internat propose une à quatre nuitées par semaine selon le projet des jeunes. L'accueil se fait selon les besoins des jeunes et permet de travailler sur le développement de l'autonomie et l'épanouissement.
- ↪ Le service de suite assuré par des éducateurs propose une aide aux jeunes sortis de l'IME afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Cet accompagnement est possible sur une durée de 3 ans.

L'IME s'attache à travailler avec chaque famille, la famille étant un partenaire incontournable. Le projet de l'enfant est travaillé en équipe pluridisciplinaire en accord avec la famille.

B. Les missions

L'établissement délivre :

- Des prestations éducatives adaptées et encadrées par des professionnels spécialisés afin de répondre aux besoins des jeunes : activités culturelles, sportives, de loisirs, d'autonomie dans la vie quotidienne, de sensibilisation à l'hygiène et à la santé, une éducation à la citoyenneté, une sensibilisation à la consommation et au respect de l'environnement. Les activités visent à acquérir des compétences d'autonomie dans la vie quotidienne et d'affirmation de soi.
- Des prestations thérapeutiques : elles sont prescrites et coordonnées par le médecin de l'établissement après observations de l'équipe pluridisciplinaire avec accord du jeune et la famille. Ces prestations sont réalisées soit en séances individuelles ou collectives.
- Des prestations de scolarisation avec des enseignants spécialisés de l'Éducation Nationale répondant aux besoins et compétences des jeunes. Les apprentissages dispensés sont en accord avec les programmes officiels du ministère. Les adaptations sont sur la durée, le rythme, le contenu, les supports ainsi que le lieu de scolarisation : IME ou école de secteur.

C. Les outils de la loi 2002-2

Certains outils de la loi 2002-2 sont au-delà des délais. Un gros travail de mise à jour est entamé.

Règlement fonctionnement	Le règlement a été mis à jour cette année. Il a été validé en CAESD et Conseil d'administration
Projet Établissement	Le processus de réécriture est engagé au sein de l'établissement. Cette démarche se veut coopérative et basée sur la co-construction. Cette démarche est accompagnée par le cabinet Via'Ethys
Livret d'accueil	Le document est à mettre à jour. Un cahier de correspondance est transmis à chaque enfant à la rentrée
Contrat de séjour	À l'admission le jeune et sa famille sont conviés à un entretien afin de formaliser l'admission par un contrat de séjour qui décline les prestations délivrées. Dans les six mois suivants l'admission, les représentants légaux et l'enfant sont conviés à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé
Projet d'Accompagnement Personnalisé	Réalisé minimum une fois par an, l'équipe pluridisciplinaire se réunit pour faire un bilan de l'année écoulée, le référent recueille les attentes et besoins de la famille et du jeune pour ensuite proposer les objectifs d'accompagnement à travailler sur l'année suivante. Ces éléments sont formalisés sur un projet, un avenant reprenant les objectifs est signé par le jeune, la famille et la direction
CVS	Le CVS s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2023. De nombreux projets ont émanés (premier secours pour les jeunes, aménagement de la cours, ...) ont émané. Les représentants de la mairie et les administrateurs sont toujours représentés.

D. Fonctionnement interne de la structure

L'IME est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 13h00

La répartition de l'équipe de Direction est la suivante :

- ✓ Un chef de service en responsabilité de la SEES, des remplacements et de l'internat
- ✓ Un chef de service en responsabilité de la SIPFP et de la mise en stage

Fort de sa volonté inclusive, l'IME a repensé sa procédure d'admission. Le rôle et la place de l'ERF dès la constitution du dossier permet une connaissance fine de la situation du jeune. La place de l'Éducation Nationale, par la voie de son coordinateur pédagogique, se fait dès cette étape. Cela permet de penser l'accueil du jeune en adéquation avec ses possibilités de scolarisation. Ce process est central dans le cadre de la transformation de l'offre.

E. Faits marquants

La structure a connu une évolution marquante du nombre d'EIG, de signalement enfants et adultes, d'Information Préoccupante au cours de l'année. Cette situation est dû à de multiples facteurs : complexité des problématiques et pathologies ; problématiques socio-culturelles ; défaillances de l'Aide Sociale à l'Enfance.

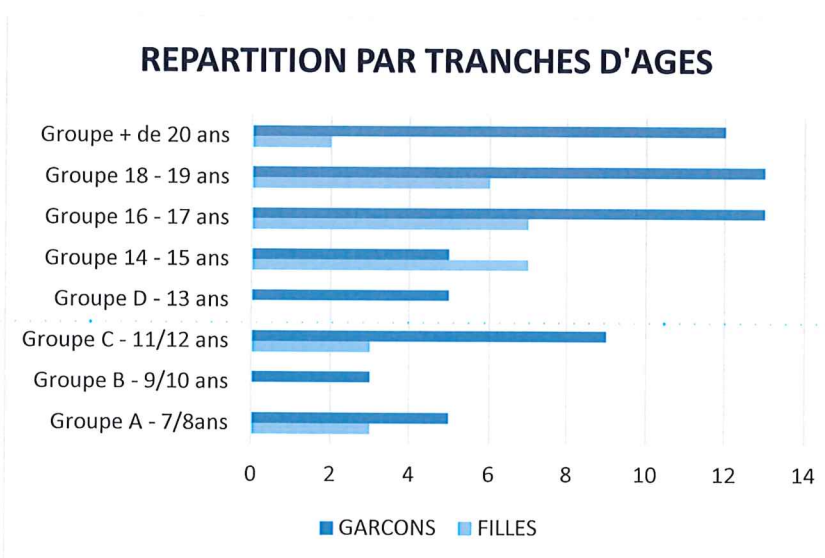
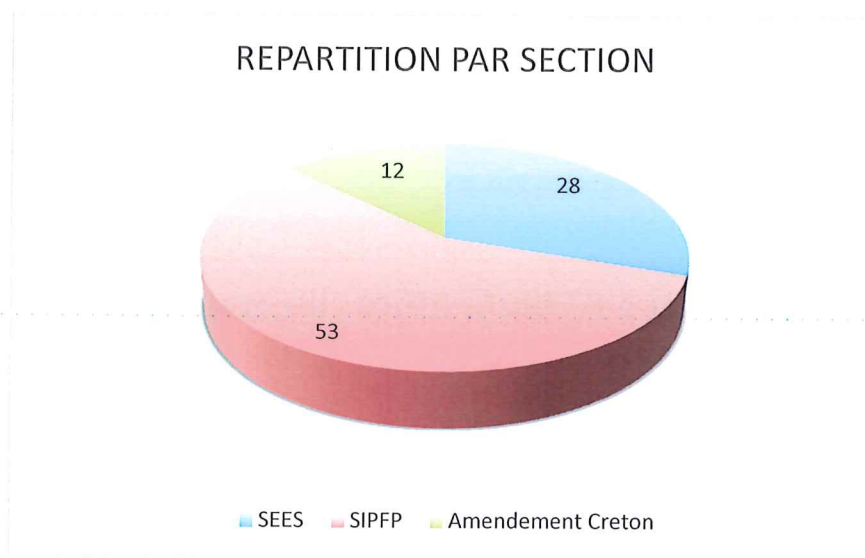
Nous rencontrons des difficultés avec les mineurs placés à l'ASE et notamment pour les jeunes qui vont devenir majeurs. Dans un certain nombre de situations, rien n'a été anticipé (protection adulte vulnérable, orientation, ...) ce qui nous amène à devoir pallier et prendre une place dans la situation au-delà de nos missions.

III. Actions développées au cours de l'année

A. Activité de l'année 2023

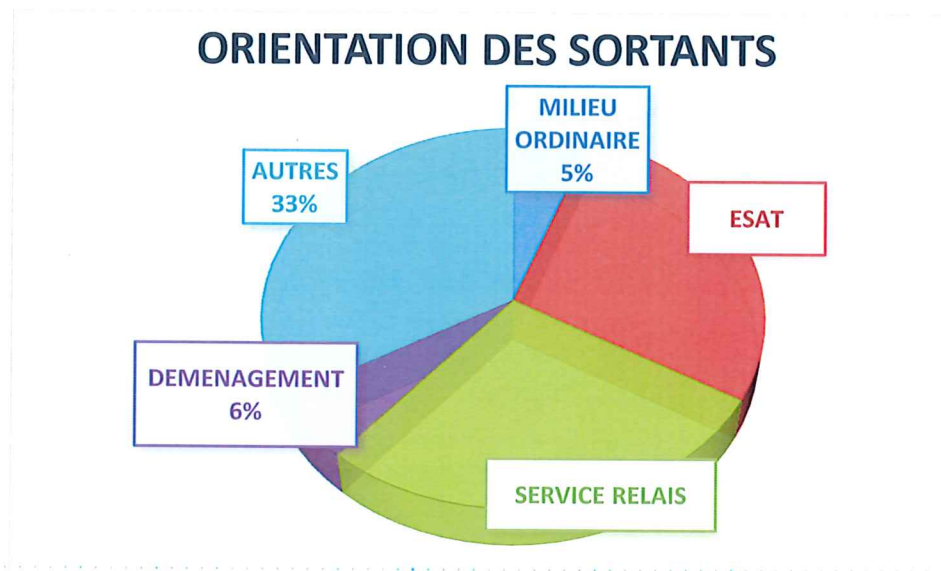
L'IME Chantemerle a accueilli 93 jeunes sur l'année 2023 répartis par tranches d'âges sur deux sections : la SEES et la SIPFP. Tous les jeunes sont originaires du Loiret sauf un de l'Yonne.

La SEES accueille 28 jeunes âgés de 7 à 13 ans, la SIPFP accueille 65 jeunes âgés de 14 ans à 20 ans et plus.



↪ 9 jeunes ont été admis au cours de l'année 2023 : 6 garçons et 3 filles.

↳ 18 jeunes sont sortis au cours de l'année 2023 selon la répartition suivante :



La Section d'Enseignement et d'Éducation Spécialisé :

L'organisation de la journée tend à se rapprocher le plus possible d'une journée scolaire ordinaire avec alternance d'activités éducatives et pédagogiques de temps récréatifs, repas pris en collectivité. Des prises en charges paramédicales et psychologiques individuelles ou collectives se déroulent pendant les temps éducatifs ou scolaire. L'organisation de la semaine est rythmée et ritualisée afin d'offrir un cadre contenant et sécurisant. Un emploi du temps individuel est élaboré afin de répondre aux besoins du jeune.

Les enfants de la SEES ont tous un projet individuel d'accompagnement qui a pour objectifs de répondre à leurs besoins et attentes en fonction de leur âge afin de favoriser leur développement et la meilleure inclusion possible.

Pour cela, nous mettons en place des prestations éducatives, pédagogique et de soins qui répondent aux :

- Prestations en matière d'autonomie
- Prestations pour la participation sociale
- Prestations de soins, de maintien et développement des capacités fonctionnelles

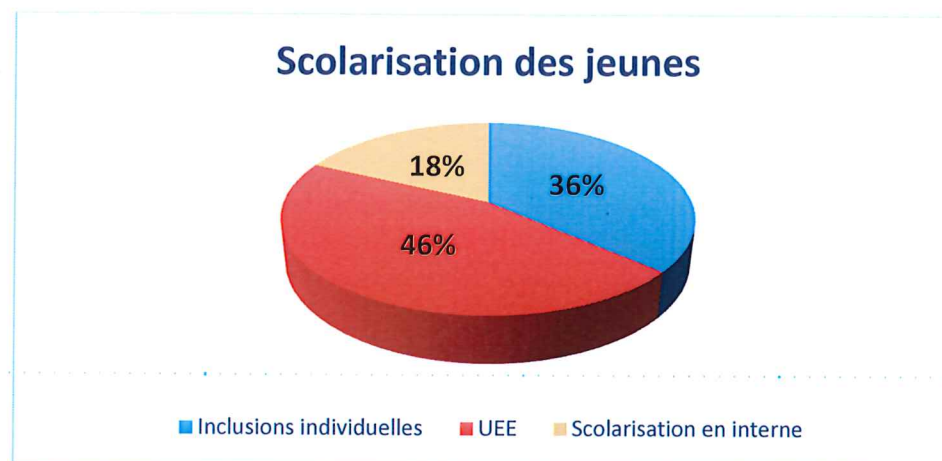
La SEES est constituée des groupes AB et CD

Groupe AB aspect Pédagogique :

L'objectif de l'année scolaire a été de continuer à soutenir l'évolution inclusive des enfants avec des inclusions individuelles dès que possible et une augmentation du temps de présence sur le UEE.

L'équipe pour AB représente 2 postes :

- ✓ Un pour l'enseignement sur l'UE Chantemerle et pour le suivi scolaire des projets d'inclusion dans les écoles de secteur
- ✓ Un pour l'UEE école primaire de Coullons : 3 matinées par semaine avec repas sur l'école et l'enseignement sur l'UE Chantemerle.



Groupe AB aspect Éducatif :

- Activité « film » : 6 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Apprendre à travailler et s'inclure dans un collectif
 - ✓ Travailler et développer un potentiel créatif ; dissocier la fiction de la réalité
 - ✓ Travailler autour de la désinhibition, oser au travers du regard d'autrui
 - ✓ Travailler autour de la confiance en soi, l'image de soi et de la narcissisation du jeune
 - ✓ Travailler au long terme et se situer dans la continuité, saisir les étapes de réalisation sur un an
- Atelier « médiathèque » : 5 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Développer de l'intérêt pour un lieu de culture avec le support livre
 - ✓ Éveiller la curiosité et l'imagination
 - ✓ La socialisation, le savoir être
 - ✓ Travailler sur la responsabilisation, ramener un livre le bon jour

- Activité « dame lecture » : 3 jeunes une fois par semaine avec 2 intervenantes de l'association AGIL
 - ✓ Favoriser le lien intergénérationnel
 - ✓ Susciter l'intérêt pour la lecture
- Activité « menu » : 3 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Développer l'autonomie dans l'alimentation ; Reconnaissance et nomination des aliments
 - ✓ Travailler sur l'équilibre alimentaire ;
 - ✓ Travailler sur l'expression du goût et du dégoût
 - ✓ Travailler sur l'alphabet
- Activité « yoga » : 6 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Développer la motricité et Développer les repères spatio-temporels
 - ✓ Travailler sur la concentration et la mémoire
 - ✓ Travailler sur le lâcher prise
- Activité « cuisine » : 11 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Travailler sur la motricité fine
 - ✓ Travailler sur les saisons
 - ✓ Travailler en groupe, apprendre à partager
- Activité « sortie nature » : 11 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Apprendre à assurer sa sécurité : notion de danger dans l'environnement
 - ✓ Travailler sur les habiletés sociales : se tenir à l'extérieur, respect des règles, ...
 - ✓ Prendre en compte les autres : le vivre ensemble, s'attendre, respecter le rythme de chacun, ...
- Activité « habiletés sociales » : 4 enfants une fois par semaine
 - ✓ Travailler sur les émotions : de soi, des autres
 - ✓ Comprendre les intentions de l'autre dans un contexte
 - ✓ Appréhender les conventions sociales
- Séjours à la Tranche sur Mer : 9 jeunes sont partis 5 jours et 4 nuits avec 6 accompagnants (éducateurs et enseignants)
 - ✓ Développer l'autonomie ;
 - ✓ Sortir du cercle familial
 - ✓ Enrichir sa culture
 - ✓ Découvrir l'environnement marin et océanique

Groupe AB aspect Éducatif et thérapeutique :

Les équipes travaillent en transversalité également pour répondre aux besoins des jeunes, en proposant des activités de groupe éducatives et thérapeutiques, un éducateur avec une psychomotricienne.

- Activité « ferme pédagogique » : 5 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Aborder les soins donnés à l'animal et le toucher
 - ✓ Établir des connaissances sur les animaux élevés à la ferme
- Activité « Balnéo » : 3 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Travailler sur l'appropriation de son corps ; Favoriser l'aisance corporelle
 - ✓ Travailler la confiance en soi ; Stimuler les interactions avec les pairs ; l'autonomie habillage/déshabillage
- Activité « Patouille » : 5 jeunes une fois par semaine accompagné d'un éducateur, de la psychomotricienne et une enseignante
 - ✓ Développer la motricité fine
 - ✓ Explorer et manipuler différentes textures, odeurs ; Travailler sur les contraires

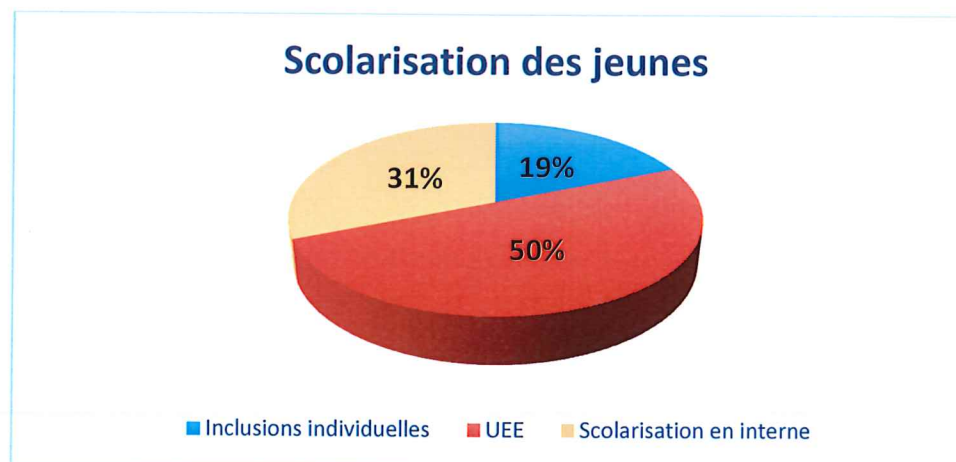
Groupe CD aspect Pédagogique :

L'objectif de l'année scolaire a été de continuer à soutenir l'évolution inclusive des enfants avec des inclusions individuelles dès que possible et une augmentation du temps de présence sur le UEE.

Pour CD, un poste d'enseignant pour l'UE Chantemerle.

6 jeunes bénéficient de 3 demi-journées au sein des UEE à l'école primaire de Coullons et au collège Mermoz de Gien.

2 jeunes sont en inclusion individuelle, un à l'école primaire de Ouzouer sur Loire, l'autre au collège Bilstein.



Groupe CD aspect Éducatif :

L'accompagnement proposé aux 17 jeunes du groupe CD, âgés de 10 à 14 ans s'articulait essentiellement autour de l'acquisition et le développement des habiletés et compétences psychosociales essentielles à la socialisation, l'inclusion ou encore la vie quotidienne tout en favorisant le bien-être et l'épanouissement de la personne.

- Activités physiques et sportives adaptées :
 - Handball adapté : 13 jeunes une fois par semaine
 - Aviron Indoor : 5 jeunes une fois par semaine, activité mise en place à l'IME puis au sein du collège Mermoz. 2 jeunes ont été qualifié au Championnat de France à Paris
 - ✓ Travailler la motricité
 - ✓ Travail sur le respect des règles
 - ✓ Esprit d'équipe
- Activités éducatives : tous les jeunes, une à plusieurs fois par semaine en fonction de leurs besoins. Autour d'activités telles que : la cuisine, des activités manuelles, de la création de bijoux, des jeux de société, voitures télécommandées :
 - ✓ Développer l'autonomie, la socialisation, le savoir être, l'estime de soi
 - ✓ Travailler sur l'équilibre alimentaire
 - ✓ Travailler la motricité fine
 - ✓ Travailler sur l'imagination et développer sa créativité
 - ✓ Travailler sur le respect des règles, la coopération, ...
- Activités « Restos du cœur » : 6 jeunes sont bénévoles pour aider à distribuer les denrées alimentaires
 - ✓ Travailler la socialisation et la citoyenneté
 - ✓ Favoriser le développement des capacités de relation et de communication
 - ✓ Être aidant

Groupe CD aspect Éducatif et thérapeutique :

- Activité « médiation animale » : 5 jeunes une fois par semaine
 - ✓ Faciliter les interactions et stimuler le sensoriel
 - ✓ Travailler la motricité

✓ Le bien-être et la mise en relation dans le respect

SIPFP :

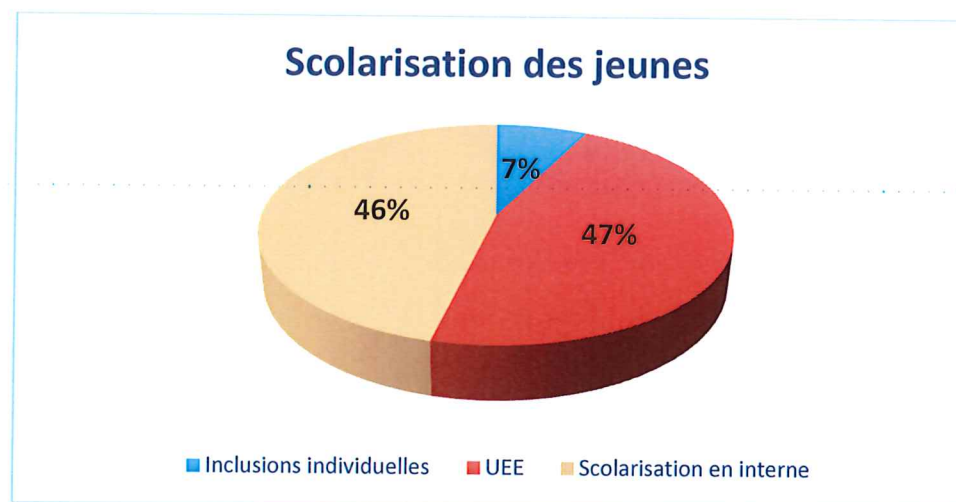
La Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle accueille les adolescents à partir de 14 ans. Au-delà de 20 ans, « l'amendement Creton » permet le maintien dans l'établissement, dans l'attente d'une solution adaptée dans les établissements du secteurs adultes.

Au travers des différents accompagnements éducatifs, pédagogiques, thérapeutiques, professionnels, les professionnels accompagnent et aident à l'orientation qui semble être la plus adaptée aux capacités et souhaits du jeune adulte et de sa famille.

SIPFP aspect Pédagogique :

8 jeunes sont en UEE au Collège Mermoz, 11 jeunes en UEE au Lycée Marguerite Audoux.

Ces jeunes bénéficient de projet d'inclusion individuelle ou collective sur des temps classe mais également sur des temps de repas. Ils participent également aux activités physiques proposées par l'UNSS et l'USEP, ainsi qu'à leur manifestation.



Sur la SIPFP, les jeunes sont accompagnés par des actions éducatives, professionnels afin de répondre aux objectifs de leur projet et en prévision de leur avenir. Pour cela ils sont accompagnés sur :

- ✓ L'autonomie : pour les déplacements, au quotidien (l'internat), ...
- ✓ Les compétences professionnelles ; Les habiletés sociales
- ✓ Maintien d'une bonne santé : sport, l'équilibre alimentaire, ...
- ✓ L'accès aux droits : administratifs, accès à la santé (planning familiale) ...
- ✓ Assurer leur sécurité : action de prévention sur les réseaux sociaux, ...

SIPFP aspect Éducatif :

Des activités éducatives sont proposées afin de développer des compétences nécessaires pour répondre aux projets des jeunes et à leur bonne évolution.

- Activité « Bien-être » : 7 jeunes toutes les semaines et une fois par mois avec une esthéticienne
- Activité « Bibliothèque » : 7 jeunes
- Activité « Culturelle » : 7 jeunes
- Activités « Manuelles » : 7 jeunes
- Activité « cuisine » : 14 jeunes
- Activité « médiation animale » : 7 jeunes
- Activité « cinéma » : 12 jeunes

SIPFP aspect Professionnel :

Les jeunes de la SIPFP et tout au long de leur accompagnement bénéficient d'ateliers professionnels au sein de l'établissement encadrés par des éducateurs techniques spécialisés.

L'établissement propose :

- Atelier Blanchisserie, couture
- Atelier Mécanique
- Atelier Aménagement des espaces urbains
- Atelier Entretien des espaces verts
- Atelier Horticulture
- Atelier Sous-traitance
- Atelier Menuiserie
- Atelier Agent polyvalent de restauration

Les ateliers ont pour objectif d'accompagner chaque jeune dans la construction de son parcours de formation, pour cela une découverte des ateliers professionnels par rotation sur l'année est réalisée. Ensuite, lors d'entretiens individuels, le ou les choix des ateliers professionnels sont déterminés afin de travailler le projet professionnel de chaque jeune.

Les objectifs sont :

- ✓ Développer des compétences métiers

✓ Développer les savoirs faire et les savoirs être

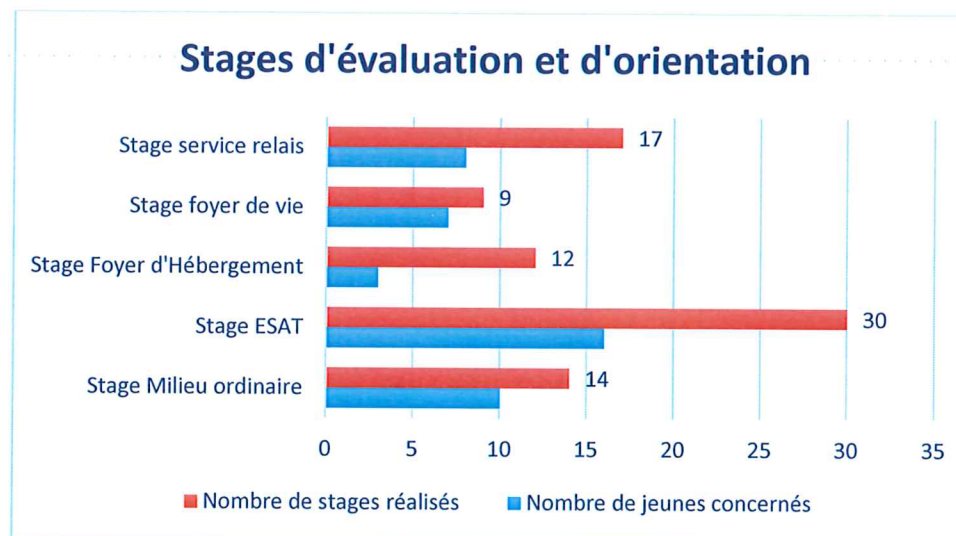
Sur ces ateliers des stages accompagnés sont proposés, les jeunes partent avec leurs éducateurs mettre application le travail de l'atelier sur l'extérieur.

Avec les agents de la ville de Chatillon sur Loire autour des espaces verts et l'aménagement des espaces urbains	8 jeunes une fois par semaine
Avec la ressourcerie VNR de Gien	5 jeunes une fois par semaine
Avec l'ESAT Rodin d'Orléans	4 jeunes sur le conditionnement et 1 jeune sur le cannage une fois par semaine

Chaque jeudi, afin de faire découvrir les différents ateliers en ESAT aux jeunes, une éducatrice spécialisée accompagne un groupe de 4 à 6 jeunes pour expérimenter le milieu du travail protéger et découvrir les différents ateliers : Blanchisserie, entretien des locaux, restauration collective, horticulture et conditionnement en partenariat avec 4 ESAT (Dampierre en Burly, Poilly-lez- Gien, Cosne sur Loire). 17 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement.

Quand le jeune est prêt et a suffisamment de ressources pour s'engager dans son projet professionnel, des mises en situation individuel sont organisées en lien avec le projet du jeune.

Ces mises en situation permettent d'affiner le projet et de préciser l'orientation adulte à venir.



Depuis septembre 2022, le groupe « Fabrique ton projet » permet aux jeunes de construire leur projet en proposant un emploi du temps adapté et des stages notamment en milieu ordinaire. La semaine était découpée par l'alternance de temps scolaires (9h), de préprofessionnalisation (6h) et de mise en stage (2 journées). Il concerne 9 élèves.

Thérapeutique SEES- SIPFP :

Prises en charge Psychologique :

Pour cette année 2023, les deux psychologues de l'IME (1,5 ETP) ont poursuivi leurs différentes missions auprès des 93 enfants et adolescents accueillis à l'IME.

La polyvalence de leur fonction les amène à intervenir :

- Du côté du soin psychique auprès de l'enfant, de l'adolescent et de leurs parents :
 - ✓ Entretiens individuels,
 - ✓ Entretiens familiaux,
 - ✓ Entretiens parentaux,
 - ✓ Bilans psychologiques/psychométriques,
 - ✓ Accompagnement et soutien du jeune vers les lieux d'inclusion et autres lieux spécialisés (ESAT, Foyer d'hébergement, consultation et concertation en Visio au Centre de référence maladies rares à expression psychiatrique « Génopsy », ergothérapie, neuropsychologue, CRA de Tours (pour les jeunes non diagnostiqués))
 - ✓ Maintien du lien thérapeutique avec le jeune et sa famille par téléphone et par mails durant les périodes de stage ou d'absence prolongée du jeune de l'établissement.
- Projets menés :
 - ✓ **Groupe de parole** pour adolescents et jeunes adultes : « pourquoi et comment suis-je arrivé à l'Ime ». 11 jeunes ont participé au groupe de parole en coanimation avec un éducateur et un psychologue afin de proposer un lieu d'expression et d'élaboration autour de la thématique « pourquoi et comment suis-je arrivé à l'Ime ».

Les psychologues, en tant que fonction technique sont, de fait, concernés, de près ou de loin, par l'ensemble des situations des jeunes accompagnés par l'IME. Cette année, 48 enfants (dont 10 en libéral), adolescents et jeunes adultes ont bénéficiés d'un accompagnement psychologique individuel. Parmi eux, 13 d'entre eux bénéficient également d'un accompagnement psychiatrique.

Prises en charge en psychomotricité :

Les deux psychomotriciennes à temps partiel ont réalisé des prises en charge pour 14 jeunes en individuel ainsi que 8 bilans psychomoteur réalisé. 29 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge en collectif au travers de différentes activités telles que : la balnéothérapie, groupe « patouille », ferme pédagogique.

Prise en charge en orthophonie :

Le poste d'orthophoniste étant vacant, les prises en charge se font soit au CMPP soit en libérale. À noter que l'arrêt de la prise en charge par le CMPP sur certain territoire pose de réelles problématiques et met en difficulté les équipes et l'accompagnement de l'enfant.

Internat :

L'établissement dispose d'un Internat qui accueille les jeunes en fonction de leur projet, ils peuvent bénéficier d'une à quatre nuitées.

L'accueil en internat se fait en fonction des besoins du jeune et constitue une démarche éducative et doit permettre de travailler sur le développement de son autonomie et de son épanouissement.

L'internat dispose de 36 places avec des chambres simples ou doubles, sur la semaine en moyenne sont accueillis 31 jeunes.

Il y a 3 groupes accompagnés d'éducateurs, et pour le bon déroulement des nuits, des surveillants de nuit sont garants de la sécurité des jeunes.

Sur les temps de soirée, les jeunes bénéficient d'activités de socialisation :

- Activités physiques en extérieur et activités culturelles activités : piscine, médiathèque, shopping, ...
- Activités pour développer leur autonomie au quotidien : courses alimentaire, préparation repas, ...
- Activités autour de l'expression et le développement de la communication et de relation : groupe de parole, jeux, ...

B. La structure et la transformation de l'offre

L'IME de Gien poursuit l'évolution de ces pratiques dans le cadre de la transformation de l'action sociale. Le parcours du jeune n'est plus pensé exclusivement au sein de l'IME, mais au sein de son école de rattachement et à travers ses loisirs.

Forte de sa volonté inclusive, l'IME a repensé sa procédure d'admission. Le rôle et la place de l'ERF dès la constitution du dossier permet une connaissance fine de la situation du jeune. La place de l'Éducation Nationale, par la voie de son coordinateur pédagogique, se fait dès cette étape. Cela permet de penser l'accueil du jeune en adéquation avec ses possibilités de scolarisation. Ce process est central dans le cadre de la transformation de l'offre.

Cette poursuite de la transformation de l'offre amène des prises en charges séquencés qui nécessitent d'une part de nombreux transports, mais également des compétences techniques et des moyens humains complémentaires.

Le défi de l'inclusion de chaque usager dans le milieu ordinaire, en fonction de ses possibilités, de ses besoins et de ses souhaits ainsi que de ceux de sa famille est en enjeux partagé et porté par l'ensemble de l'équipe de l'IME.

IV. Les ressources humaines

A. Tableau des effectifs

TYPOLOGIE	POSTES BUDGETES	POSTES POURVUS
Directeur	1	0
Chef de service	2	2
Service Administratif	3	3
Service paramédical	4.25	3.50
Service médical	0.20	0.20
Service de restauration	4	3.80
Services généraux	8.64	8.57
Service éducatif technique	4	4
Service éducatif	55.80	58.60

Éducation nationale	5.50	6
---------------------	------	---

B. La formation du personnel

Afin d'appréhender les enjeux de la transformation huit formations différentes ont été mise en place. 48 personnes ont pu ainsi bénéficier d'une formation au cours de l'année 2023.

INTITULE DE LA FORMATION	NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES
Tutorat / Maitre apprentissage	2
Trouble du comportement : comprendre et intervenir	15
CAFERUIS	2
CQP surveillante de nuit	1
Moniteur Éducateur (contrat apprentissage)	2
Éducateur Spécialisé (contrat professionnel)	1
Adapter l'accompagnement des personnes autistes	20
Formation initial SST	5

C. Les points saillants de la politique RH de l'établissement

Le point le plus saillant est l'évolution de la pyramide des âges. De nombreux départs à la retraite, y compris sur les postes de cadres sont prévus à court et moyen terme. Une politique de formation, via les contrats d'apprentissage et de professionnalisation est mise en place au sein de l'IME. L'accueil de trois personnes au cours de l'année 2023, va se renforcer sur l'année 2024 pour faire face aux nombreux départs.

Le recrutement du Directeur est une priorité pour assurer de la stabilité au sein de la structure. L'appel à un cabinet de recrutement, avec l'appui de la Responsable des Ressources Humaines devrait permettre d'aboutir.

Enfin la mise en place de l'accord sur le temps de travail va avoir un impact au niveau de la masse salariale, puisque des moyens vont être nécessaires pour permettre de dégager du temps de préparation pour les équipes.

V. Synthèse des perspectives

En pointe sur la question de la transformation, l'IME de Gien va devoir faire face à de nombreux enjeux :

- ↳ Évolution du public vers l'accueil de jeunes porteurs de TSA et de pathologies plus complexes
- ↳ Accueil séquencé de jeunes en lien avec une scolarisation en milieu ordinaire
- ↳ Mise à jour des outils de la loi 2002-2 et notamment du projet d'établissement
- ↳ Poursuite du déploiement du logiciel dossier unique OGRYS.
- ↳ Mise en place de l'accord sur le temps de travail
- ↳ Recrutement et stabilisation des équipes de direction, administratives et éducatives

Pour répondre à ses enjeux, les moyens humains et matériels vont devoir s'adapter. Les équipes ont bien intégré le défi et les enjeux de la transformation de l'offre de service. Proactive, elles n'ont cessé d'adapter leurs pratiques. Le présent rapport a montré les actions déjà réalisées dans ce sens qui devront se poursuivre en 2024.

L'engagement de tous les professionnels de l'établissement a été une nouvelle fois le facteur majeur dans la mise en œuvre d'un accompagnement de qualité.